

Formation DPO (Délégué à la Protection des Données)

Durée :	3 jours
Public :	Personnes impliquées dans la collecte, le traitement ou la diffusion de données - Profils métiers ou informatiques contribuant à la transformation numérique
Pré-requis :	Culture générale organisationnelle, SI et digitale
Objectifs :	Etre en conformité avec le référentiel CNIL, en maîtrisant les exigences demandées par l'autorité de contrôle - Préparer l'organisation du projet RGPD au sein de son entreprise - Sensibiliser l'ensemble des acteurs à la protection des données - Définir une cible à atteindre - Bâtir une feuille de route, avec des étapes de mise en conformité - Maîtriser le processus de mise en œuvre et d'amélioration
Sanction :	Attestation de fin de stage mentionnant le résultat des acquis
Taux de retour à l'emploi:	Aucune donnée disponible
Référence:	GES100735-F
Note de satisfaction des participants:	4,64 / 5

Appui sur les 17 points de compétences reconnues par le référentiel de la CNIL

- Conditions de traitement des données
- Base juridique du traitement
- Mesure et contenu de l'information à fournir
- Procédures d'exercice des droits
- Cadre juridique sous-traitance des DCP
- Organisation et outils juridiques de transfert de données hors Union Européenne
- Politique et règles internes de protection des données
- Audit de protection des données
- Registre d'activités de traitement, registre des catégories d'activités, documentation, violation de données, documentation pour prouver la conformité à la réglementation
- Privacy by design et by default
- Mesures de sécurité
- Violations de données à communiquer (CNIL, personnes concernées)
- Analyse d'impact relative à la protection des données (AIPD)
- Conseils en matière d'analyse d'impact relative à la protection des données
- Relations avec les autorités de contrôle
- Programmes de formation et de sensibilisation
- Traçabilité de ses activités

Formation / conseil sur les outils actuellement disponibles (CNIL, retours d'expérience, logiciels, ...)

Construction progressive d'une démarche approfondie et pragmatique de mise en œuvre, en s'appuyant sur des cas concrets, adaptés à la taille de la structure, ses donneurs d'ordre et partenaires